



Le Paradou

au fil de l'Arcoule

Bulletin
municipal
trimestriel

N° 5
été 2015

Le mot du maire



Mesdames, messieurs,
chers Paradounais,

Après un printemps riche en événements sportifs, festifs et culturels, avec entre autres la première édition de la course pédestre Run'Alpilles, qui a remporté un grand succès avec la participation de plus de 400 coureurs et près de 80 bénévoles mobilisés autour de cette manifestation, l'été est là, et notre village a pris le rythme d'une convivialité retrouvée.

La saison estivale, festive et culturelle se poursuit sous toutes ses formes et pour le plaisir de tous. De la musique avec « Jazz sous les platanes », de l'art avec la deuxième année du festival a-part au Paradou,

de la convivialité avec la fête européenne...

Par ailleurs nos projets d'aménagement du village se concrétisent.

Le 25 juin dernier, nous vous avons invités à une réunion publique pour vous présenter le projet d'aménagement de l'espace public et un nouveau plan de circulation.

Ce projet a été élaboré avec l'assistance du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) qui nous accompagne dans la réflexion et la mise en œuvre de ce grand projet structurant.

Vous êtes venus très nombreux, curieux de connaître le résultat de

cette réflexion, écouter et dialoguer avec les professionnels et les élus en charge du projet.

Un dossier spécial, dans ce numéro, est consacré à ces projets, il complètera votre information.

Comme nous nous y sommes engagés, nous vous associerons à chaque étape importante de ce nouvel aménagement qui transformera le Paradou en profondeur, dans le but de lui rendre son âme de village et garantir le cadre de vie auquel nous aspirons tous.

La mise en œuvre de ces aménagements se fera en plusieurs phases. Dès cet été, par la mise en place du nouveau sens de circulation pour

sécuriser et améliorer les déplacements au cœur du village, puis les travaux d'aménagement et de réfection des voiries qui seront programmés sur plusieurs années.

Dans l'attente, je vous invite à profiter de la programmation culturelle proposée cet été au cœur de notre village, programmation à laquelle nous avons également souhaité, dans ce numéro, porter une attention toute particulière.

Je vous souhaite un bel été festif et culturel !

Pascale Licari

**P. 4-7 CULTURE
ET FÊTES AU PARADOU**

rejoignez-nous sur paradou



**P. 8-9 DOSSIER SPÉCIAL
AMÉNAGEMENT DU VILLAGE**

site internet : mairie-du-paradou.fr



MUNICIPALITÉ

Nouveaux horaires

Depuis le 1^{er} juillet, la mairie accueille le public :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Jeudi de 8h30 à 12h.

Le premier samedi non férié de chaque mois de 9h à 12h (à partir du samedi 04 juillet).

Les services « affaires scolaires » et « état civil » ne recevront que le matin.

Collecte des déchets ménagers

Depuis début juin et jusqu'à fin septembre, une tournée supplémentaire a été planifiée le mercredi.

Elle ne concerne que les « écarts », les containers, les résidences de vacances et les commerces.

Délibérations conseil municipal

27 mai 2015 - Présents : 17

N° 2015-30 Affaires scolaires / Participation de la commune au voyage scolaire du collège Charloun Rieu. Définition de la participation de la commune par élève. **Adopté à l'unanimité**

N° 2015-31 Affaires scolaires / Transport scolaire 2015-2016 : approbation du règlement département. **Adopté à l'unanimité**

N° 2015-32 Finances / Protocole d'accord entre la commune du Paradou et la société Authenticité Immobilier représentée par Monsieur Frédéric Sautel. **Adopté à la majorité**

N° 2015-33 Finances / Remboursement de frais engagés par Monsieur Jean-Paul Champy (faniions country). **Adopté à l'unanimité**

N° 2015-34 Finances / Remboursement de frais engagés par Madame Sylvie Vennin (fleurs mariages). **Adopté à l'unanimité**

N° 2015-35 Finances / Remboursement de frais engagés par Madame Marie Palianoff (pancarte tricothé) **Adopté à l'unanimité**

N° 2015-36 Commande publique / Adhésion au groupement de commandes piloté par le SMED 13 pour la fourniture d'électricité. **Adopté à l'unanimité**

N° 2015-37 Commande publique / Extension des missions du service ADS de la Communauté de communes de la Vallée des Baux. **Adopté à l'unanimité**

N° 2015-38 Urbanisme / Incorporation au domaine public de la commune. **Adopté à l'unanimité**

N° 2015-39 Ressources humaines / Saisonniers 2015. **Adopté à l'unanimité**

LA COMMUNE DU PARADOU RÉALISE SON DIAGNOSTIC AGRICOLE

Consciente des enjeux liés à la préservation de l'activité agricole, la commune souhaite disposer d'un état des lieux de l'agriculture sur son territoire. Celui-ci fait l'objet d'une convention opérationnelle d'objectifs, signée

entre Madame le Maire et le Président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. Il pourra alimenter la réflexion du PLU, la prospection sur le devenir de ce secteur (notamment sur les attentes et les besoins des agriculteurs) et la pro-

position d'un plan d'actions.

La Chambre d'agriculture apportera ses connaissances et son expertise en tant qu'organisme consultatif et professionnel du monde agricole.



AFFICHAGE PUBLICITAIRE

Un site www.se-signaler-dans-les-alpilles.org a été créé pour faire connaître les droits et devoirs sur tout ce qui touche à la communication extérieure dans le territoire du Parc naturel régional des Alpilles. Le site s'adresse à toutes les personnes

(physiques ou morales) concernées par cette question. Les nouvelles dispositions évoquées dans le précédent bulletin sont applicables mi-juillet. La municipalité doit en assurer la mise en œuvre.



NUMÉROTATION

La société en charge, de la réalisation et de l'installation de la numérotation dans notre commune, nous a fait savoir très tardivement qu'elle rencontrait des difficultés dues à des pannes de four. Ces pannes initialement envisagées comme « légères » s'avèrent beaucoup plus graves que prévues.

A ce jour, cette société ne peut communiquer de nouvelles dates. Cette opération est donc suspendue et la municipalité vous avertira dès la reprise du calendrier.

CANICULE

La Mairie a ouvert un registre pour recenser les habitants fragiles aux fortes chaleurs. Toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, isolées ou en situation de handicap peuvent s'inscrire.

En cas de canicule, cette inscription permet aux services municipaux de s'assurer, par téléphone et le cas échéant par une visite au domicile, que tout va bien. Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre ou bien si vous connaissez dans votre entourage quelqu'un qui pourrait être concerné, vous devez vous rendre à la Mairie ou nous contacter par téléphone au 04 90 54 54 01 ou 06 89 33 81 40.

DES ÉCONOMIES D'EAU CHEZ VOUS, GRATUITEMENT !

L'eau en Provence a toujours été un sujet de débats passionnés. Et pour cause ! Si l'on ne peut pas parler de rareté, on peut en revanche dire qu'elle y est précieuse. Avant qu'elle ne devienne rare, le Parc naturel régional des Alpilles, aux côtés de votre commune et de Eco CEE, vous propose, par un geste simple et gratuit, de vous engager à l'économiser.

Pour cela, rendez-vous en mairie aux heures d'ouverture à partir de mi-juillet où vous pourrez retirer gratuitement un kit comprenant deux réducteurs de pression (autrement appelés mousseurs) à disposer sur vos robinets. Les foyers ayant mis en place ces kits ont vu la consommation de leur robinet diminuer d'au moins 40%. Parce qu'il n'y a pas de petites économies, un geste responsable, pour que coule encore longtemps l'eau dans les Alpilles.



RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Suite à l'expérimentation de la réforme des rythmes scolaires, la municipalité du Paradou a choisi de développer les ateliers périscolaires le jeudi après-midi à partir de la rentrée 2015/2016 avec l'accord de l'inspection de l'Éducation nationale.

La réforme, pour notre municipalité, se chiffre à environ 35 000 euros en personnel encadrant. La participation des familles et les subventions de la CAF permettent d'atténuer le coût pour chaque administré.

Madame le maire et son équipe remercient tous les bénévoles qui sont intervenus pendant l'année 2014-2015, lors de cette première expérimentation de la réforme.

SPORTS ET ASSOCIATIONS

Stages été 2015 pour les enfants de 8 à 16 ans.

3 semaines en juillet du 6 au 24 - Multi-activités, voile, kayak.

2 semaines en août du 17 au 28 - Multi-activités, escalade, canyoning.

Forum des Associations

Il aura lieu le samedi 12 septembre 2015 de 14h à 18h au complexe sportif. Ce sera l'occasion de se renseigner sur les différentes activités sportives et culturelles pratiquées dans notre commune et éventuellement de les tester.

Activités pour les seniors

Le club Canto Cigalo Entraide 13 s'est restructuré avec un nouveau Conseil d'administration et bénéficie de l'en-

cadrement d'un animateur municipal, Fabrice.

Le club propose des activités sportives et culturelles : randonnée le lundi de 9h30 à 11h et le mercredi de 9h à 12h, gymnastique douce le jeudi de 10h à 11h, pétanque le mardi de 14h30 à 17h30, jeux de sociétés le mardi de 14h30 à 17h30 et atelier de peinture dès la rentrée. Par ailleurs, un programme complet avec sorties, animations, spectacles et voyages est prévu.

Le club est fermé en juillet/août. La reprise aura lieu en septembre.

Activités pour les scolaires

Deux activités, en collaboration avec la



mairie, ont eu lieu en juin : une sortie escalade (classe de CM2) sur les voies de la falaise de Paradou avec déplacement à vélo encadrée par Marc Vancayseele. Une randonnée (classe de CE2) intergéné-

rationnelle avec le club sénior encadrée par Fabrice.

Pour tous renseignements contacter Marc Vancayseele : m.vancayseele@mairie-du-paradou.fr



LA CULTURE

Dans le bulletin annuel, nous avons défini une ligne pour la vie culturelle de notre village. Nous nous y tenons sans obstination mais avec détermination. Les semaines écoulées ont montré que nous restons fidèles à notre principe de variété dans la programmation, à l'esprit d'ouverture et au caractère maîtrisé et raisonnable de nos choix. Nous sommes attentifs à vos remarques et souhaitons satisfaire la curiosité du plus grand nombre d'entre vous. Que la culture, dans son acception large, soit à l'honneur dans ce numéro du bulletin municipal est la preuve de l'importance que nous lui donnons.

UN WEEK-END EN AVRIL AU PARADOU,

Un temps taquin, une météo capricieuse ont conduit à reporter à l'automne, le marché « Locavore »

de produits et producteurs locaux initialement prévu le 25 avril. Mais Le Paradou est resté animé ce

week-end des 25/26 avril : deux jours d'exposition, dans la salle polyvalente, pour les 18 artistes d'Es'cale, peintres-sculpteurs-photographes-écrivains, avec qui chacun a pu dialoguer : instants chaleureux de rencontres et d'échanges. Parallèlement, et pour les jeunes pousses, au rez-de-chaussée de la mairie s'était installé un atelier de dessin-peinture. Vingt-deux participants ont exprimé

leur talent en herbe, concours et récompenses à la clé. Le peintre Joseph Alessandri était le président du jury. Le dimanche, le Marathon d'Arles traversait le village, encouragé par des badauds venus chiner les objets du vide-grenier/brocante, place de l'école. En somme, activités et détente en ouverture du printemps.



FIN DE SEMAINE LITTÉRAIRE LES 16 ET 17 MAI 2015

Polar au Paradou

Le samedi, « Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui » organisait, avec le soutien de la municipalité, la journée « Polar au Paradou ».

La matinée consacrée à des ateliers d'écriture a commencé dans un joyeux désordre à la salle polyvalente, un mistral à décorner les taureaux du marais empêchait de s'installer sous les platanes... Puis comme par enchantement chacun a trouvé son atelier. Présentation, conseils, orientations, critiques constructives des « maîtres » : Jean Contrucci, Gilles Del Pappas, André Fortin et Maurice Gouiran. Dans chaque groupe, l'écriture est venue, l'imaginaire des uns provoquant celui des autres, textes collectifs ou individuels ont vu le jour dans la bonne humeur, l'attention, le sérieux, le partage.

En début d'après-midi, les auteurs se prêtaient aux dédicaces avant d'entamer, devant un public nombreux, une conférence/débat. Gilles Del Pappas, par une approche généreuse, amicale, pleine de verve a présenté le polar méditerranéen et ses confrères, ses amis de longue date. La complicité ne faisait aucun doute, tout coulait harmonieusement entre eux.

Le polar, « la noire », la littérature noire, est une entrée dans les conflits politiques, les problèmes sociaux et relationnels, une façon d'appréhender le monde non pas d'un côté journalistique mais avec un héros que l'on va s'approprier. Ce héros conduira le lecteur à une réflexion, une analyse plus approfondies sur le monde. Un long travail de recherche et de documentation pour les écrivains.

Une première à l'issue de laquelle public, élus, souhaitaient que Terres des Baux réitère en 2016. Aux organisateurs d'en décider.

Manuel Vázquez Montalbán, ouvre la voie du roman policier méditerranéen. Avec lui, une nouvelle façon de percevoir sa ville, sa culture prend forme. Le polar méditerranéen est né, il couvre tout le tour du bassin.



Sur les traces de Charloun Rieu

Le dimanche, L'association « Parcours littéraires en Provence » proposait, de suivre Félix Laffé, archiviste au Conseil Général, sur les traces de Charloun Rieu. Le mistral, toujours là, a accompagné un public oubliant vite les rafales pour partager la passion de Félix et sa connaissance du poète paysan. L'historien nous a entraînés dans le monde de Charloun Rieu, un siècle en arrière, dans la vie du Paradou, le monde des paysans et de leur dur labeur, sa simplicité et les soucis du quotidien. Une comédienne ponctuait la promenade par la lecture de vers « di Cant dóu terraire » – « les chants du terroir » que Félix disait aussi en lengo nostro, en provençal. De la route de St-Roch où Charloun est né, en passant par le mas de son frère Isidore au pied du quartier Braban, les promeneurs passionnés ont rejoint l'église devant laquelle Charloun perdra,

pour son malheur, toute sa récolte d'hivernage de l'année... Puis, halte au cimetière, devant son tombeau où Félix évoque Roubin, le mulet « farceur ». La matinée littéraire se terminera sous les platanes du Mas d'Escanin où l'on chantera la « Mazurka souto li pin ». La promenade a traversé le village, tout comme Charloun avec son Sant-Miquéu, poursuivi par le « tin tin » de la brouette chargée de ce déménagement qu'il voulait si discret. Charloun Rieu relate avec tendresse, truculence et parfois amertume des épisodes de sa vie malheureux ou burlesques, un peu à la manière de Charlie Chaplin. Il est le témoin et le rapporteur de la vie rude sans concession des paysans de la Vallée des Baux, vie dans laquelle il sait apprécier, comme sans doute les villageois, les instants de plaisir, de beauté, de partage. Charloun transcende le témoignage par sa poésie et son amour pour cette vie.



CONFÉRENCE « LES BERGERIES ANTIQUES DE CRAU »

Samedi 30 mai 2015, « Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui » en collaboration avec la municipalité, recevait Gaëtan Congès, archéologue et Otello Badan, inventeur des sites. Au travers des échanges amicaux et complices entre le scientifique et l'homme de terrain, le public a décou-

vert la vie des bergers et de leurs troupeaux dans la grande steppe aride de Crau entre le I^{er} s. av. J.-C. et le IV^e s. de notre ère.

Les bergeries installées près d'un puits, luttèrent comme des navires, proue triangulaire face au mistral, pour abriter les moutons. Les cabanes des bergers, le four, les enclos étaient bâtis à proximité. Les galets de Crau servaient de base à des constructions faites de torchis, de planches, de sagne (roseau) et de broussailles. Une vie rude pour les bergers et leur famille, peu éloignée de celle des bergers du XXI^e siècle.

Le public, plus de 70 personnes, a pris conscience de la richesse humaine et architecturale de cette terre belle et rugueuse.

Messieurs Wanko et Campioni exposaient leurs photographies d'animaux de Camargue ou d'insectes, un accompagnement coloré et esthétique à la conférence.

Les bergeries antiques de la Crau
 En ouverture du cycle «Pastoralisme»
Conférence
 Gaëtan CONGÈS et Otello BADAN
 archéologue inventeur des sites
 Samedi 30 mai à 17h30
 Salle Polyvalente du Paradou
 Entrée libre
 Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui
 Avec le soutien de la Municipalité du Paradou

JAZZ SOUS LES PLATANES 2015

Antoine Salem a tourné la page du « Shoestring trio ». Cette année, il continue son voyage avec la chanteuse Hale qu'il a rencontrée en 2014 et avec laquelle il a fondé le groupe « Calumette »

Accompagnés de deux musiciens français, Sylvain Duprez à la contrebasse

et Philippe Rousselet à la batterie, les deux complices nous guideront dans leur univers musical toujours inspiré par les rythmes du jazz, du swing et de la soul. Ce sera le 5 juillet, à 21h, sous la fraîcheur des platanes de la place du village.

Une invitation à un concert gratuit pour un moment d'élégance et de douceur.



FESTIVAL A-PART 2015 FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN ALPILLES PROVENCE

À l'occasion de sa 6^e édition, le festival a-part installera, en façade de la Mairie, du 17 juillet au 29 août, une série de portraits de proches, de philosophes et d'artistes dessinés de 2009 à 2015 par Gérard Fromanger.

Cette année, sous le titre de Face-2Face, le thème du festival est le (por)trait pour trait.

Sur la place Charloun Rieu, les lundi 20 et mardi 21 juillet, de 17h à 20h, les débats tenteront d'apporter des réponses aux questions : comment se voit-on et comment voudrait-on se voir, dans l'espace public et politique, dans un monde tenté par l'individualisme et l'amour irraisonné de soi et de sa propre image ?

Le portrait et plus largement la création d'images de soi et des autres peuvent-ils aider à transformer le monde ? Peuvent-ils prendre directement ou indirectement une dimension politique ? Ces rencontres gratuites, ouvertes à un large public, seront animées par des artistes, des philosophes et des écrivains.

Gérard Fromanger réalise chaque année gracieusement l'affiche d'a-part. Cette année encore, il sera présent au Paradou pour signer l'affiche 2015 le lundi 20 juillet à partir de 17h et participera aux discussions des 20 et 21 juillet. Une rétrospective lui sera consacrée en 2016 au Centre Pompidou à Paris.



LE PORTRAIT d'un proche, d'un personnage illustre ou d'un anonyme, exerce une fonction représentative, il inscrit une trace dans l'histoire donc dans le temps. Du portrait officiel au portrait intimiste, l'artiste saisit une attitude, un caractère, un sentiment, une histoire personnelle, image réelle ou transfigurée du modèle. Mais au-delà du débat sur la ressemblance et la vérité, ce sont des modèles sociaux qui nous sont laissés. Les tensions d'une époque se lisent aussi dans l'évolution de cet art : l'affirmation d'un pouvoir sous l'Ancien Régime, l'exploration des sentiments au XIX^e siècle ou la destruction cubiste des formes au XX^e. Le portrait au carrefour de toutes les pratiques picturales, plastiques, photographiques, est aussi le carrefour de toutes les transgressions.

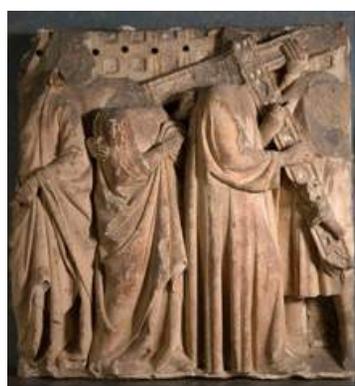
L'AUTO PORTRAIT est lui un avatar du mythe de Narcisse se contemplant dans son miroir instable, vieille tentation de l'homme de se représenter pour mieux se connaître, pour mieux se donner aux autres. Les grands maîtres de la Renaissance utilisaient l'autoportrait à la fois comme procédé d'introspection, comme moyen de se faire connaître des contemporains mais aussi, tout banalement, comme matière commode pour exercer leur technique, le modèle étant toujours disponible.

Aujourd'hui, **LES SELFIES**, ou égoportraits, témoignent d'un narcissisme décomplexé devenu outil de communication et de reconnaissance sociale via le réseau internet.

PEINTURE ET MUSIQUE LE JUBÉ DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES, UNE INTERPRÉTATION CONTEMPORAINE.



C'est un audacieux défi que s'est lancé Bernard Sauvé : donner une transposition picturale aux 14 stèles sculptées dans la pierre qui se trouvent sur la clôture transversale fermant le chœur de la cathédrale de Bourges.



Ce jubé, c'est ainsi que s'appelle cette clôture, montre dans ses 11 premières stèles « l'histoire d'un homme qui pose problème à la société et au pouvoir », les trois dernières nous enlèvent au réel pour nous conduire vers le symbolique. L'interprétation qu'en fait Bernard Sauvé dans ses tableaux respecte le modèle mais donne aux scènes une lumière aux tonalités pastel. Cette fresque, véritable bande dessinée avant l'heure, trouve alors modernité, fluidité et luminosité. M. Bernard Sauvé commentera son travail lors d'une soirée qui se prolongera par un concert classique. La programmation de cette rencontre, conjointement organisée par Es'cale et la Municipalité du Paradou, est prévue pour le début de l'automne ; date et lieu seront précisés prochainement.

CERVEAUX SANS FRONTIÈRES

Les conférences organisées au Paradou par l'association Cerveaux Sans Frontières ont pour thèmes la psychologie, la psychanalyse, la créativité et le développement personnel. Elles sont gratuites, ouvertes à tous et prolongées d'une discussion à l'issue de laquelle un dossier est remis à chaque participant. M. Guy Lesœurs a déjà proposé, en 2015, « Patine et fleur de l'âge ou l'art de bien vieillir » et « Les sacrés caractères ou comment gérer les comportements difficiles ».

La conférence du 12 juin sur ces personnalités dites « toxiques » a montré comment repérer ces comportements qui empoisonnent la vie quotidienne, que ce soit en famille ou au travail et surtout comment les gérer. Et malgré « un sacré temps », le public est venu nombreux, curieux d'en apprendre plus sur les tempéraments, les caractères et les personnalités. La troisième conférence aura lieu en automne 2015 avec pour thème « La confiance en soi, l'acquiescer et la garder ».

THÉÂTRE EN SEPTEMBRE

La troupe « Art Scénic » de Mauseane-les-Alpilles présentera le samedi 12 septembre à 21h, à la salle polyvalente du Paradou, Rififi au Réveillon, une comédie de mœurs contemporaine.

Et ça promet ! Ce qui commence par une banale et tranquille réunion de famille autour d'une table de réveillon va, petit à petit, se transformer en pugilat verbal et autres règlements de compte.

Cette mécanique infernale, minutieusement mise en scène par Estelle Roux, dans des décors de Gabriel Nadalin, et interprétée avec fougue par la troupe Art Scénic, produit un spectacle jubilatoire : une « cène » cocasse et truculente. À voir et à applaudir...

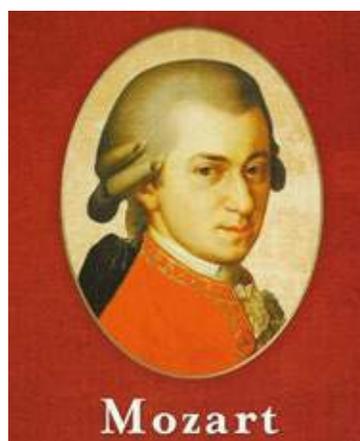


LES JOURNÉES BOUDOURESQUES

Deux fois par an, au printemps et à l'automne, se tiennent au Paradou des journées de neurologie. Autour de Gérard Boudouresques, des spécialistes viennent confronter leur pratique et présenter l'état des recherches sur des maladies comme la sclérose en plaques ou le Parkinson. Mais c'est aussi prétexte pour ces médecins de partager une passion avec un large public, dans le cadre de conférences.

La conférence du 5 juin était intitulée « Mozart et la Chapelle Sixtine ». Le 11 avril 1777, Mozart et son père écoutent dans la Chapelle le *Miserere* d'Allegri.

Aucune partition de l'œuvre n'est disponible. Le soir même, le jeune Wolfgang reproduit de mémoire les neuf voix du *Miserere*. Le Dr Pierre Le Marquis a levé le voile sur le mystère de l'oreille absolue.



Le lendemain, 6 juin, le Dr Ayman Tourbah, Professeur de neurologie à Reims, a communiqué au public son amour pour sa terre natale, le Liban : un chemin de sensibilité et de nostalgie dans ce pays de culture et d'histoire.

Prochain rendez-vous à retenir, le 15 octobre au Paradou. Conférences ouvertes à tous.

MÉMOIRE DU PARADOU, « AUTANT QU'IL M'EN SOUVIENNE »

En collaboration avec « Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui », la commission culture prévoit une exposition à la fin de l'automne prochain sur le village et les objets du quotidien

de 1850 à 1970, environ... Si vous avez des photos de classe, mariage, événements, vues du village, des objets à nous confier, merci de contacter : jp.champy@mairie-du-paradou.fr

FÊTES AU VILLAGE

Avec les beaux jours, arrive le temps des fêtes qui nous accompagneront tout au long de l'été.



Les Grumpy's



The Mullins

Lors de la fête de la musique qui s'est déroulée le 21 juin la municipalité a accueilli pour la seconde fois « les Grumpy's ».

Originaires du Paradou, ils avaient fait forte impression en 2014, et n'ont pas manqué cette année d'entraîner dans leur univers musical les nombreux Paradounais venus les applaudir.

De genre Pop/Rock le groupe (auteur/compositeur) est composé de Benjamin

Olivan, Clément Olivan, Nicolas Paquot, Vincent Casales et Guillaume Landi.

En seconde partie « The Mullins » venus de Maussane-les-Alpilles, est un groupe Punk/Folk Irish formé en 2014 sur la base du groupe Fame Us. Ils puisent leurs inspirations dans des reprises de groupes Celtiques (The Pogues, The Dubliners, Dropkick Murphys...). Le groupe est composé de cinq membres : Raf, Elsa, Micro, Seb & Seb W.

Autour de la musique, la municipalité avait pris soin de faire venir le Mas de Gourgonnier pour des boissons enfants et adultes. Pour la restauration nous avons pu compter sur la présence de Vincent Michel à la Plancha, et de Catarina et ses pizzas.

Nous vous donnons déjà rendez-vous le mardi 21 juin 2016, pour ce qui devient un événement incontournable de notre village.



LE SAMEDI 18 JUILLET, c'est une première : la fête de l'Europe. Musique pour tous à partir de 19h, et l'occasion de découvrir les différentes spécialités culinaires du vieux continent sur la place devant la mairie.



Du 4 au 6 septembre, « Paradou en fête »

Abrivado pour les grands et petits, manèges, vide-grenier, pétanque, et des surprises ! Vendredi soir et samedi midi, DJ. Le grand bal du samedi soir sera animé par Dany Gray et son orchestre : ambiance assurée.

Tous les Paradounais pourront danser, festoyer, et se restaurer, en profitant du spectacle dès 19h et jusqu'à 2h du matin.

Dimanche matin, petit déjeuner au pré, puis à midi, sur la Place Char-loun-Rieu, la traditionnelle paella animée par « la Gardounenque » clôturera ces trois journées festives. Nous vous attendons nombreux avec familles et amis.

LE NOUVEL AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE DÉMARRE DÈS L'ÉTÉ 2015

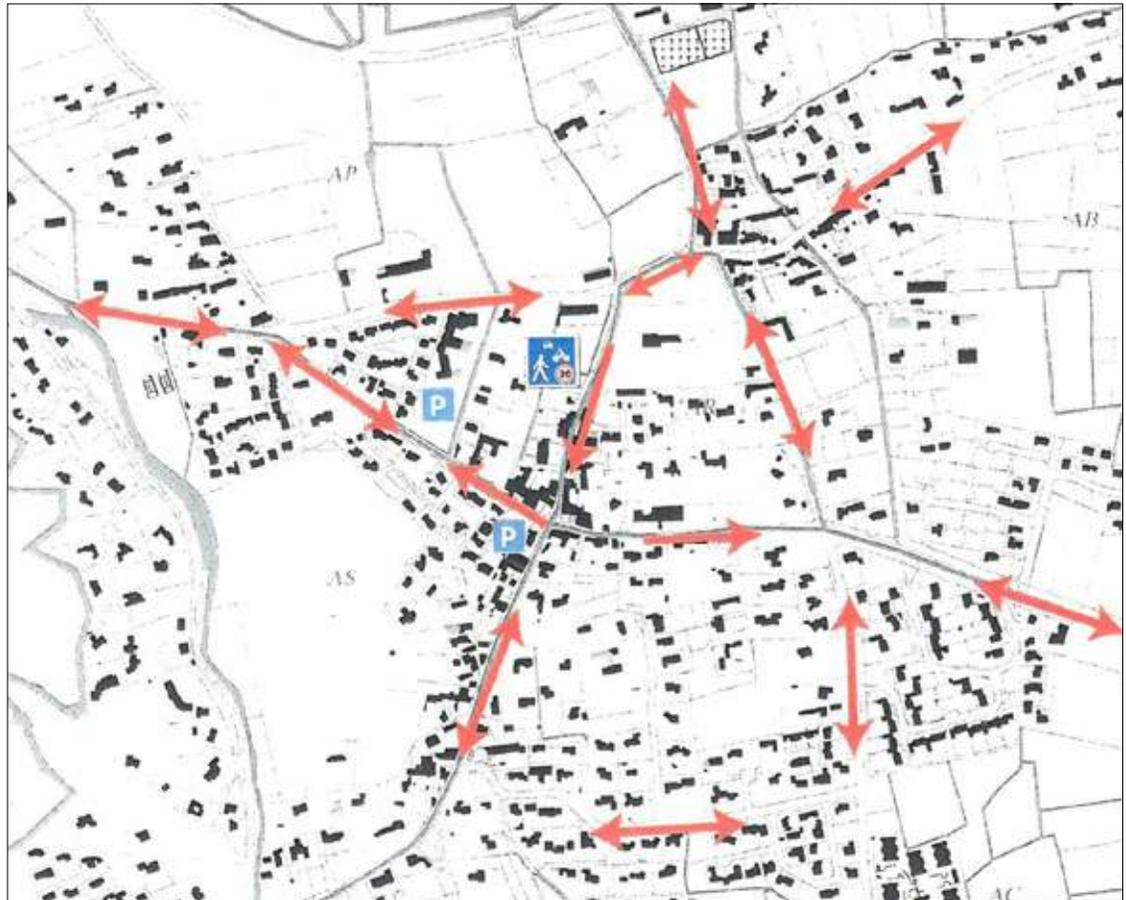
Nous avons pris des engagements, nos chantiers avancent et nos projets se concrétisent. Paradou se transforme. L'objectif est de rendre à la commune son identité de village, de travailler à son embellissement, d'encourager la convivialité, de sécuriser les déplacements, en somme de préserver un cadre de vie exceptionnel.

Le 25 juin dernier, Pascale Licari, maire du Paradou, organisait une réunion publique. Il s'agissait de présenter les projets d'aménagement de l'espace public et le nouveau plan de circulation susceptible de rendre plus fluides et plus sûrs les déplacements au cœur du village.

Ces aménagements ont été pensés et élaborés en collaboration avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Le partenariat avec cet organisme départemental permet de proposer aujourd'hui un Plan Guide qui assurera le développement cohérent et harmonieux du Paradou.

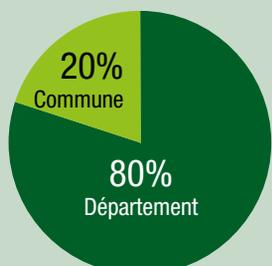
Des réalisations, visibles de tous, ont déjà transformé notre village :

- La place de la mairie a été rendue aux piétons, elle est aujourd'hui fleurie et parfois décorée.
- Un mobilier urbain a été installé le long de la route de Saint Roch et des bancs mis en place.



Des investissements importants financés à 80%

Le 28 février dernier, Mme le Maire signait un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement de 5 ans avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône finançant à hauteur de 80%, le montant total des investissements nécessaires à la transformation de notre village. Ce contrat regroupe 4 grands chapitres couvrant à la fois des travaux dans les bâtiments publics, le renouvellement du Parc automobile municipal, la révision du Plan Local d'Urbanisme et des aménagements de voirie dans les espaces publics.



- Un cheminement piéton sécurise l'accès à l'école et huit arrêts de bus ont été redessinés et mis aux normes.

Les aménagements de voirie présentés lors de cette réunion publique vont plus loin dans la transformation du village.

Les travaux prévus renforceront la sécurité et faciliteront la circulation notamment sur la voie Aurélienne, le parking Saint Roch, l'avenue Jean Bessat, les routes de Saint Roch, Belle Croix et Castillon, l'Avenue de la Vallée des Baux. Ils permettront par ailleurs l'entretien et la remise en état des chemins communaux. Ces changements se feront en deux temps : une mise en place des sens de circulation et de la signalisation, début juillet, puis des travaux d'aménagement et de réfection de la voirie qui s'étaleront sur les années à venir. L'exposé a été prolongé par un échange

Un constat qui appelle un nécessaire changement

- 7 560 véhicules/jour traversent Le Paradou
- Un maillage de desserte important mais non hiérarchisé
- Plusieurs routes départementales traversent le village mais ne le respectent pas : sécurité sur la RD 17, étroitesse des voiries.
- Une offre en stationnement à valoriser
- Des places et espaces publics peu mis en valeur
- Des cheminements pour les piétons et les vélos inexistants
- Une signalétique ancienne et peu adaptée

Mais

- Un village plein de charme avec des commerces et services à maintenir
- Une offre en stationnement importante et à quelques pas à pieds du centre

avec un public venu nombreux. Des questions ont été posées et des éclaircissements apportés.

C'est avec sérénité et détermination que l'équipe municipale engage ce vaste programme, toujours mue par la volonté d'agir dans l'intérêt général, dans l'écoute et la solidarité.

Un cahier pour mieux dialoguer

Un cahier sera mis à la disposition des Paradounais à l'accueil de la Mairie. On pourra y déposer remarques et réflexions que l'usage et l'expérience auront pu faire naître.

UNE NOUVELLE MANIÈRE DE SE DÉPLACER DANS LE PARADOU POUR PLUS DE SÉCURITÉ



Les objectifs du projet d'aménagement du Paradou

- Diminuer la circulation dans le village
- Sécuriser les déplacements
- Apaiser la traversée (contraindre les transits indésirables)
- Hiérarchiser les voiries
- Améliorer l'offre de stationnement
- Mettre en valeur les espaces publics

Mais aussi

- Mettre en valeur le patrimoine
- Proposer un circuit dans le Village
- Reprendre la signalétique

Les solutions proposées

- Affirmer l'axe structurant (RD 17) mais sécuriser les traversées en modes doux
- Apaiser les trafics devant les écoles
- Aménager les rues et ruelles pour partager les espaces
- Sécuriser les déplacements doux (piétons et vélos)
- Valoriser le stationnement et l'accès aux commerces et services
- Proposer un circuit piéton avec des espaces publics réaménagés

La mise en œuvre

Ce qui va changer

L'avenue Jean Bessat passe en sens unique vers le Sud et devient une « Zone de Rencontre » : vitesse limitée à 20 km/h, priorité aux piétons et aux vélos, réalisation de stationnement, aménagements d'espaces publics.

La Route de Saint Roch est en sens unique d'ouest en est. Devant les écoles ; côté ouest à double sens, côté est à sens unique.

Les autres voiries restent inchangées.

Comment améliorer la sécurité et faciliter les déplacements des habitants ?

- Réduire les gabarits routiers pour réduire la vitesse
- Redonner sa place aux piétons par l'aménagement de trottoirs larges
- Maintenir au maximum les fossés ouverts
- Planter des alignements pour ombrer les routes et trottoirs et mettre en valeur les rues et entrées de village

Quelques mesures annexes...

- Mise en place d'une zone 30 sur la RD 17 au niveau de l'église.
- Mise en place d'une Zone 30 sur Route de Saint Roch/Chemin Henri Bellin/Route des Tours de Castillon.
- Pose d'un stop au Carrefour Route des Tours de Castillon/Chemin Henri Bellin pour ralentir les vitesses en Entrée de ville.



MOI, ENFANT AU PARADOU...

Odeur de feuilles mortes finissant de brûler, poussière de craie, odeur d'encre et d'alcool à brûler, parfum des aubépines... Moi, enfant au Paradou dans les années 55/60. « Tu as vu les dinosaures ? » me diraient certains que j'ai connus...

L'école, nous y allions à pieds, nous nous accompagnions de maison en maison et rares étaient les parents qui suivaient la troupe. Après un passage par la boulangerie pour acheter 2, 5, 10 francs de bonbons à la réglisse, petits animaux noirs pliés dans un papier blanc, nous attendions en jouant autour du bassin que nos maîtres ouvrent. À droite de la mairie, on entrait chez les « petits ». En premier, la salle de la garderie, au fond, la classe des CP et des CE. À gauche de la mairie, la porte s'ouvrait rarement, elle donnait accès aux logements des instituteurs. Les « grands » passaient par le portail et entraient directement dans leur cour de récréation. Les premiers arrivés, les « élèves de service », pénétraient plus tôt dans la salle de classe que le poêle à bois commençait à réchauffer. Ils remplissaient les encriers, veillaient à ne pas salir d'encre, sans quoi, le chiffon imbibé d'alcool à brûler faisait son office, ils effaçaient les tableaux. La journée de classe pouvait commencer. En automne, les feuilles des platanes ta-



pissaient le chemin de l'école. Nous les jetions par poignées sur les copains et quand le balayeur municipal en avait fait de grands tas, quel plaisir de s'y précipiter ou de les disperser à grands coups de pieds. Le soir, quand nous sortions, la rue était encore enfumée par le brûlage des feuilles et l'odeur âcre emplissait nos narines. Des odeurs, il me reste aussi celle de l'alambic que le « Père Rouget » installait sur la place près de l'eau du

petit bassin disparu où coulait, d'un bec de cygne, une eau alors gratuite. Il n'y avait pas de restauration scolaire. À la fin de la matinée, chacun rentrait rapidement pour déjeuner et avoir ainsi plus de temps après le repas pour jouer avant la classe. Pas le temps de s'ennuyer ! Les plus grands exploraient, au grand dam du locataire, le moulin qui était alors en partie inhabité, d'autres, au printemps,

entamaient de grandes glissades sur l'herbe qui coulait sur la butte du grand pré qui poussait en hauteur, eh oui, là où il y maintenant l'école et filles et garçons verdissaient leur fond de culotte. Il y avait aussi, tous ces barrages à faire sur les ruisseaux, les têtards à ennuyer et les hannetons bruissant dans les aubépines à transformer en cerf-volant. De quoi courir bien vite vers l'école quand un adulte, passant par là, nous sortait de nos jeux. L'école, c'était le silence, le maître pour les « grands » ou la maîtresse chez « les petits », qu'il était conseillé d'écouter aux risques d'avoir de gros ennuis avec nos parents, les récréations dans la cour des filles, balles et cordes, dans celle des garçons, ballons et bagarres. Le bac à sable était réservé à la garderie, nous n'y mettions pas les pieds, « pas des bébés, non mais !!! ». En classe, nous redoutions les dictées ; les planches de vocabulaire, d'histoire, de géographie et de sciences éveillaient notre curiosité, pas de postes de télévision et encore moins d'ordinateur pour ouvrir au monde mais des images qui faisaient galoper notre imagination. Un autre monde, sans doute plus paisible. Un monde qui semble bien lointain. Juste le temps d'une enfance, avant que la technologie bouleverse le XX^e siècle et amène de très grands changements.

LE VERGER DE L'ÉCOLE

Dans un précédent numéro, nous vous annonçons la plantation d'arbres fruitiers tout autour de l'école par les élèves du CP. C'était en décembre, il faisait froid, il y avait du vent mais les enfants, bien préparés par leur maîtresse, Valérie, avaient participé efficacement à la mise en place des 27 scions.



Ces scions, c'était comme des bâtons, un peu ramifiés parfois, mais tristes, sans la moindre feuille. Peu importait aux enfants qui ont toujours foi en leur avenir et qui étaient très fiers de voir leur nom sur l'étiquette fichée dans le sol au pied de leur arbre. Au tout début du printemps au moment où l'air devient plus doux, lorsque l'on sent que la végétation endormie va se réveiller, Valérie leur a bien expliqué l'importance de « pailler » autour des troncs. En effet, il faut éviter que ne poussent là des « mauvaises herbes » qui viendraient prendre aux jeunes pieds la nourriture que la terre offre à leurs racines. Et puis ce paillis, comme une couverture, protège des trop fortes variations de température et d'humidité ce qui favorise la vie de tout un petit monde d'êtres vivants

(insectes, bactéries, champignons...) qui, sous terre, à leur façon, œuvrent très utilement à la fertilité du sol. Aussi, est-ce courageusement que les enfants ont délicatement travaillé la terre autour des troncs et l'ont recouverte d'une bonne épaisseur d'un paillis constitué de bois raméal fragmenté. Mais, le verger était toujours aussi triste ! Et puis, la vie scolaire a repris son cours habituel, les jeunes « parents » de ces arbrisseaux ont-ils parfois jeté, en passant, un regard à leur arbre ? Certains sûrement qui, avec quelques parents volontaires ou avec Marie-Alix, au sein de « l'Amaranthe » les ont arrosés lorsque cela était nécessaire (c'était très amusant d'aller, sans glisser, remplir son arrosoir dans l'Arcoule toute proche !). Il ne faut pas croire qu'avec les plantes,

il suffit « de planter et ça pousse tout seul ». En réalité, il faut, petit à petit, en regardant attentivement, apprendre à comprendre leurs besoins afin de les soigner convenablement. Eh bien ! En ce mois de juin, on peut crier « Bravo » ! Vingt-quatre des vingt-sept arbres plantés ont beaucoup grandi et sont couverts de belles feuilles brillantes. Un jeune pêcher porte même deux petites pêches ! Heureusement qu'il y a les étiquettes, on ne les reconnaît plus ! Mais, maintenant, durant les vacances et à la rentrée, qui va veiller sur eux, les arroser mais aussi les soigner car, comme les humains, ils peuvent attraper des maladies ou être attaqués par des insectes... ? Les jeunes parents vont-ils continuer de prendre soin de leur arbre, sinon, y aura-t-il des parents adoptifs ?

LE PROMENEUR DANS LES ALPILLES

Le village du Paradou est une des 16 communes appartenant au Parc naturel régional des Alpilles.

RESPECTER ET PRÉSERVER

La circulation

Les Alpilles rassemblent un réseau de chemins et de sentiers très étendu, il est recommandé de suivre les circuits balisés. Ces différents tracés sont proposés dans le Plan Départemental d'itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDI-PR). Les pistes sont fermées par des barrières et sont réservées aux services de secours et autres organismes de gestion des espaces naturels.

La faune et la flore

Les espaces naturels des Alpilles hébergent une multitude d'espèces animales et végétales. C'est un milieu de vie riche et fragile qu'il faut respecter. Celui-ci est indispensable à l'évolution d'une faune exceptionnelle comme l'aigle de Bonelli, le hibou grand duc, le lézard ocellé, la noctule et la magicienne dentelée.

Les aménagements dans les Alpilles

De nombreux aménagements sont réalisés dans le cadre de la gestion du territoire : plantations forestières, zones agricoles, cultures cynégétiques, ouvrages pour la lutte contre les incendies, pour l'accueil du public, la gestion de la forêt, le pastoralisme... Tous ces aménagements vous permettent de profiter de la nature tout en préservant les Alpilles.

Plus d'information sur
www.parc-alpilles.fr

Berges du canal interdites

Sauf autorisation exceptionnelle délivrée par l'ASA du Canal d'irrigation de la vallée des Baux, les berges du dit canal, propriétés privées, sont interdites à toute circulation des véhicules mais également aux promeneurs qu'ils soient à pied, à cheval, à vélo. Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 euros.



En mai, les Forestiers sapeurs du Conseil général ont réalisé le débroussaillage de la poudrière de la fontaine d'Arcoule. 10 hectares ont été ainsi nettoyés au nord de la commune pour garder cette zone en sécurité.

DÉCOUVRIR

Tours de Castillon et Marais des Baux

La promenade aux Tours de Castillon vous permettra de découvrir deux paysages très distincts : au Nord, les rochers blancs de la chaîne des Alpilles, au Sud, les anciens Marais des Baux, espace ouvert à forte valeur écologique. C'est d'ailleurs un lieu privilégié pour admirer le très coloré rollet d'Europe.

Flânerie entre les oliviers, les Alpilles buissonnières

Une brochure est disponible gratuitement dans les offices de tourisme et les mairies.



L'APEP

Il y a beaucoup d'enfants à l'école du Paradou, près de 200 cette année entre la maternelle et le primaire. Les parents sont regroupés en une association : l'APEP (Association des parents d'élèves du Paradou) qui organise et finance, en collaboration avec l'école et la mairie, tout un programme d'animations.

En novembre, pour Halloween, des monstres et des sorcières sont sans doute venus frapper à votre porte pour récolter des bonbons et avoir le plaisir de vous faire peur, pour rire.

En fin d'année, l'APEP anime des ateliers de confection de santons et d'objets décoratifs pour l'arbre de Noël de l'école. Les créations sont aussi mises en vente lors du Marché de Noël.

Un loto se tient à cette époque dans la salle polyvalente, avec de nombreux gros lots et beaucoup d'autres offerts par les commerçants. Cette année, on a dû refuser du monde !

Au moment du Carnaval, après le défilé d'enfants déguisés, on brûle « Caramentan » tandis qu'un pot de l'amitié célèbre l'arrivée du printemps.

Puis, en juin, les élèves sont invités à faire des voyages avec leurs enseignants. Par exemple, en 2013,

des classes ont passé quatre jours à Port-Leucate. Cette année, tous les élèves de l'école sont partis au Grau-du-Roi pour une grande journée.

En fin d'année scolaire, la kermesse a lieu devant l'école. Elle débute par un spectacle donné par chacune des classes. Toute la journée, des stands de jeux sont ouverts. Une buvette et la vente de sandwiches ou de chichis permettent de se restaurer sur place. Le soir, on peut se régaler de la paella-maison.

Tous les habitants du village sont conviés à ces moments sympathiques et familiaux qui rapprochent les générations.

Pour devenir membre du bureau, ou se proposer pour donner un coup de main (parents d'élèves ou pas), appeler Catérina Canneddu au 06 01 10 40 23, vous serez les bienvenus.

ENVIE DE BALADES ? ACCÈS AUX ESPACES NATURELS

Toute l'année, le territoire des Alpilles est soumis à un risque d'incendie très important, son climat, chaud et sec, et sa végétation particulière (pinèdes, garrigue...) le rendant extrêmement vulnérable.

Pour votre sécurité, un arrêté préfectoral régit l'accès aux espaces sensibles pendant la saison estivale où le risque d'incendie est très élevé. Cet arrêté a pour objectif la protection de l'environnement et la sécurité publique et dicte les conditions de pénétration selon la période de l'année et la prévision quotidienne de danger météorologique d'incendie, dans un périmètre défini.

Cette réglementation s'applique du 1^{er} Juin au 30 septembre,

En fonction des conditions météorologiques :	
Depending on weather conditions : Abhängig von der Wetterlage : A seconda delle condizioni atmosferiche :	
	ORANGE ACCÈS AUTORISÉ TOUTE LA JOURNÉE Access permitted all day long – Zugang ganztägig gestattet Accesso autorizzato tutta la giornata
	ROUGE ACCÈS AUTORISÉ UNIQUEMENT LE MATIN ENTRE 6H00 ET 11H00 Access permitted only during mornings between 6 a.m. et 11 a.m. Zugang ausschließlich morgens zwischen 6 Uhr und 11 Uhr Accesso autorizzato unicamente il mattino tra le 6:00 e le 11:00
	NOIR ACCÈS INTERDIT Access forbidden – Zugang untersagt – Accesso vietato

L'annonce du niveau de risque définie par grands massifs, couvre l'ensemble de la période réglementée et est diffusé via le site Internet de la Préfecture et le répondeur vocal du Comité Départemental du Tourisme.

Les informations sont mises à jour la veille au plus tard à 18h pour le lendemain.

JOURNALISTES EN HERBE

Ce dernier trimestre, dans le cadre des ateliers périscolaires, un groupe de douze enfants a suivi le fil de l'Arcoule et vous livre ici le résultat de son enquête. Au fil de l'eau, nos journalistes ont retrouvé des traces de l'histoire du Paradou. Nous vous laissons avec : Axelle, Charline, Clémence, Elias, Emma, Fabian, Kézia, Manel, Nora, Raphaëlle, Romane et Valentin.



UN REGARD (2)

Il y a trois regards route de St Roch. Un regard est fermé par une grille et on voit l'eau de l'Arcoule y passer.

Manel

LA VÉGÉTATION

Au bord de l'Arcoule, beaucoup de végétaux y vivent. La présence de l'eau n'est pas pour leur déplaire. Voici quelques plantes vivant au bord de notre ruisseau : platanes, figuiers, lierres, pyracanthas...

Kézia

Il y a plusieurs sortes de végétaux au bord de l'Arcoule : ils aspirent en moyenne 40 l d'eau par jour, de la mauvaise herbe, du lierre s'accrochent sur les pierres et toute une variété d'arbres : platanes, figuiers, saules la bordent, ainsi que des pervenches, des violettes.

Clémence

L'EAU D'ARROSEMENT (CANAL DE LA VALLÉE DES BAUX)

LE SIPHON (3)

L'eau tombe dans un siphon pour traverser la route dans une buse et repart de l'autre côté de la route par une fiole -ruisseau d'arrosage. Une martelière sert à dériver l'eau.

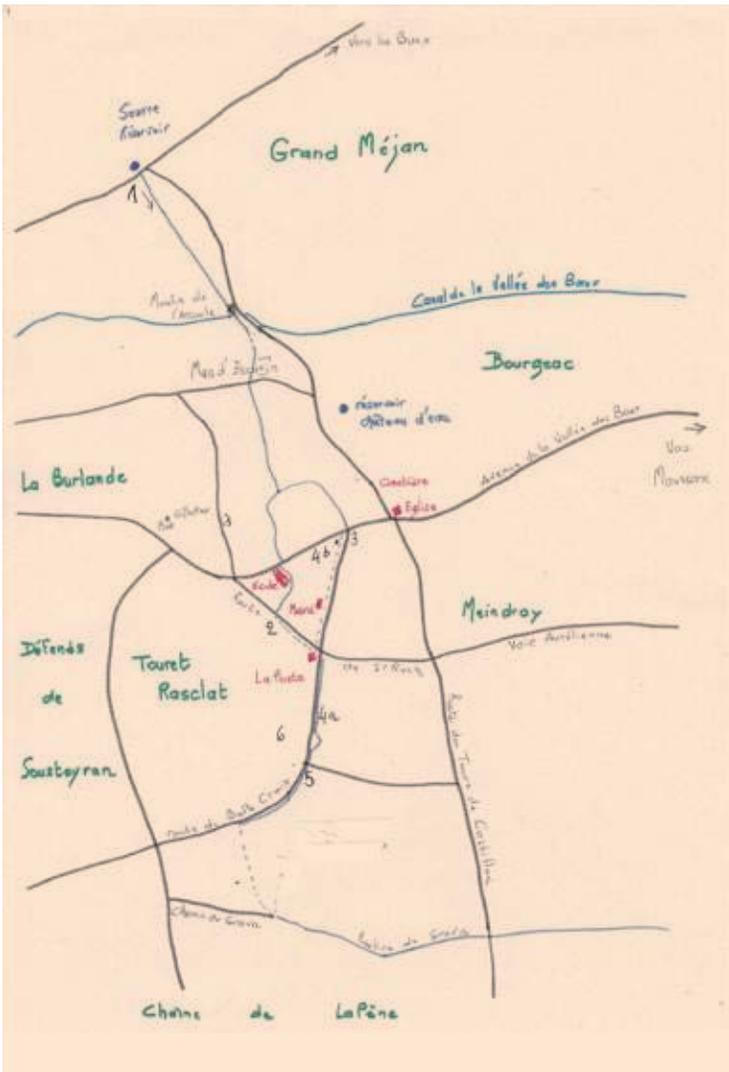
Valentin

L'ARCOULE (1)

L'Arcoule est une source, elle part du nord du Paradou, passe dans le village, alimente le sud et va dans les marais. L'Arcoule est traitée et fournit Le Paradou en eau potable, elle circule aussi librement dans les ruisseaux.

Nora

L'Arcoule route de Belle Croix





Un siphon

LES MARTELIÈRES

Les martelières servent à laisser passer l'eau pour arroser les champs. On arrose les prés par gravitation.

Axelle

LES MOULINS

Sur la route de St Roch, la belle maison est un ancien moulin à huile.

Sur le Touret Rasclat, il y avait un moulin à vent.

Au Paradou, il y avait des moulins à eau. L'été il n'y avait pas assez d'eau, les deux moulins à vent prenaient le relais pour continuer à faire de la farine.

Raphaëlle

LES MOULINS À PARER

Dans le temps, le drap était rugueux. On a alors construit des moulins à parer pour enlever les imperfections. L'eau actionnait de petits marteaux sur le drap faisant disparaître les défauts. Le nom du village tient de ses multiples « moulins à parer ». La maison Manson dans le centre, Le Mas d'Escanin, le Mas Serrier, le Mas de Seytour ont sans doute abrité des « moulins à parer ».

Clémence

Une buse



Emma

LES LAVOIRS (4A ET 4B)

Au bord de l'Arcoule, sur la route de Belle Croix, se trouvent des lavoirs en pierre pour les gens qui lavaient leurs habits. Les femmes se mettaient à genoux, même l'hiver, elles lavaient à l'eau froide. Ces lavoirs ont existé aux XVIIIème et XIXè s. Ils mesuraient environ 50 à 100 cm. Il y avait un lavoir dans un bâtiment, route de St Roch : le Lavadou.

Charline

Sur la rue Jean Bessat, il y a un lavoir. Il était utilisé encore au XIXème siècle. Les femmes se mettaient à genoux puis frottaient leur linge avec du savon sur les pierres (La rugosité des pierres aidait au lavage). Ensuite, elles étendaient le linge chez elle, ou sur une corde ou dans un pré.

Raphaëlle

L'ABREUVOIR (5)

Les moutons buvaient dans l'abreuvoir. A la place de l'abreuvoir, il y a un robinet.

Fabian

LE PARADOU

Un des plus vieux quartiers du Paradou se trouve sur la route de Belle Croix autour du mas de Braban.



Des martelières

ARCHE

Sur le mur au nord de la boulangerie, on aperçoit le vestige d'une arche qui devait relier les deux côtés de la rue. L'arche servait peut-être à passer l'eau d'un côté à l'autre de la rue vers un moulin à foulon (moulin à parer).

Manel

LE CHEMIN PEISSONNIER (6)

Le chemin peissonnier vient de poisson et sel en provençal. Il était sur la voie des échanges sel et poissons entre la Méditerranée et les mers du Nord.

Kézia

LE MAS D'ESCANIN

Le mas d'Escanin (propriété privée) est un mas où l'Arcoule alimente d'un côté les moulins, et de l'autre va arroser les champs du Paradou.

Manel

Avant, au mas d'Escanin, on élevait des poissons dans trois bassins. Ces bassins sont remplis par la source du Picard. On nourrissait les poissons que l'on élevait. On les conservait dans la glacière.

Romane

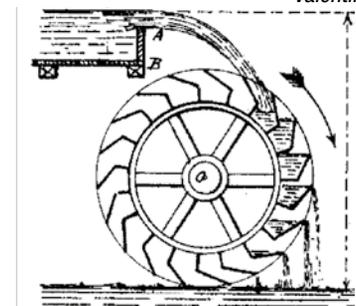
Emplacement de l'ancien abreuvoir



UN MOULIN AVEC UNE ROUE À AUGETS

Le moulin construit en 1852 se trouve sur une propriété privée, au Paradou. Ce moulin est hydraulique (fonctionne avec l'eau) et n'est plus en activité. C'est un moulin à blé. Avant d'arriver là, l'eau passait par d'autres moulins.

Valentin



LA GLACIÈRE

Aux siècles derniers, on montait, peut-être, au Mont Ventoux à dos d'ânes et on en descendait de grands blocs de glace que l'on installait dans de la paille dans la glacière (propriété privée) pour qu'ils restent au frais. La glace servait à conserver les provisions.

Elias

PATRIMOINE PARADOUNEN

Qu'en est-il du patrimoine architectural du Paradou ?... Rapide inventaire en images.



LE SITE DE LA BURLANDE

Vestige (1^{er} s. av. JC - V^e) du collecteur des eaux d'Entreconque et des Arcoules et de l'aqueduc qui alimentait la Meunerie de Barbegal en eau. **1**

Vestige du pont romain par lequel la *Via Aurelia* franchissait l'aqueduc. **2**

LE SITE DES TOURS DE CASTILLON **3**

Les tours médiévales se dressent sur l'emplacement d'un premier habitat protohistorique du II^e siècle av. J.-C. Le castrum médiéval, dépendant de la seigneurie des Baux, sera définitivement abandonné au XIV^e siècle.

TOMBEAU DE CHARLOUN RIEU **4**

Cette œuvre des sculpteurs René Iché et Claude-André Férigoule date de 1934. Elle porte en médaillon le profil du poète.

LAVOIR **5**

L'un des anciens lavoirs est encore visible sur la branche de l'Arcoule au carrefour de l'avenue Jean Bessat et de l'avenue de la Vallée des Baux.

L'ÉGLISE **6**

Un texte du X^e siècle mentionne l'existence de « l'église Saint-Martin-en-Félaurie ». Elle a évolué de siècle en siècle. La consécration de l'église actuelle date de 1894. Pour plus de renseignements sur les édifices religieux, on peut consulter : www.saint-martin-du-paradou.com

LA CROIX DE LA FAMILLE CLAPIER AU CIMETIÈRE **7**

Croix érigée en 1660 pour répondre à un vœu, elle est classée aux monuments historiques.

QUELQUES ORATOIRES :

ORATOIRE ST-ROCH **8**

Il fut érigé pour remercier le Saint d'avoir protégé Le Paradou de la peste de 1720.

ORATOIRE ST-ÉLOI **9**

Il domine la colline du Touret Rasclat au-dessus du village. Dédié au Saint, patron des ménagers, charrons et charretiers, *la Carreto Ramado* montait jusqu'à lui.

CROIX DU BON DIEU NOIR **10**

Cette croix en fer forgé se dresse sur un socle de pierre, au carrefour des chemins de la Burlande et d'Escanin. Origine et date inconnues.



Ça bouge au Paradou...

RUN'ALPILLES : UNE PREMIÈRE ET UN SUCCÈS

Le service des sports de la mairie du Paradou organisait pour la première année une course pédestre sur les communes du Paradou, des Baux-de-Provence et de Maussane les Alpilles.



Cette première édition, victime de son succès, s'est courue à guichets fermés avec les 400 dossards disponibles. Environ 50 coureurs ont participé sans dossards.

450 coureurs

11,7 km de sentiers

200 mètres de dénivelé

Cette course a été remportée par le Paradounais, Jean-Philippe Maucourant, en 45 mn et 56 s, suivi de près par Jean-Michel Priaulet (Maussane) et Bastien Massari (Salon).

La première femme, Evelyne Erd de Graveson a couru en 56 mn.

Les coureurs étaient satisfaits, à la fois du parcours exigeant, et de l'organisation. Un grand merci aux 77 bénévoles qui ont encadré cette course, aux différents sponsors, ainsi qu'aux Paradounais du comité organisateur (Christian Ferté, Christian Olivier, Sylvie et Guillaume Péchon, Laurent Dumas) qui ont tous contribué au succès de cet événement. A l'année prochaine avec un parcours légèrement remanié.

Un très grand merci à Pierre Dugua pour l'organisation et la coordination de cet événement.



TOURNAGE AU PARADOU

Pascale Licari et Jean-Marie Thouvenot ont été invités sur le tournage du film réalisé par Laurent Tirad et interprété par Jean Dujardin et Virginie Efira, dont certaines scènes se déroulent dans une propriété du Paradou. L'ensemble de l'équipe VVZ productions a séjourné sur notre territoire pendant une quinzaine de jours.



ANNIVERSAIRE ET MARIAGE

En fin d'après-midi, le 5 juin, Vincent Michel, le boucher du village, avait invité sur la place Charloun Rieu ses clients et amis. Cinq ans d'installation professionnelle au Paradou et un mariage que le lendemain on célébrait : c'était bien là l'occasion de se retrouver autour de lui, de sa compagne et de ses enfants. Plus de 200 personnes sont venues le féliciter, partager la joie de ce moment et apprécier un abondant et délicieux buffet. La cérémonie de mariage a été conduite par madame Licari.

UN LIEU ET UNE EXPOSITION À DÉCOUVRIR

En ouverture de sa saison, le Hameau des Baux a inauguré l'exposition des œuvres de quatre artistes. Les sculptures de Klaus Meister éparpillées dans les jardins vous conduiront, entre poésie et humour, jusqu'à la galerie d'Art de l'hôtel, ouverte à tous. Vous y découvrirez les céramiques de Stéphanie Dastugue, les tableaux de Nicolas Galtier et de Patrick Georges. La scénographie des lieux a été repensée par le nouveau propriétaire pour mettre à l'honneur le mobilier vintage de ce concept-hôtel.



FÊTE DES VOISINS, SAMEDI 29 MAI

Petite part de bonheur pour tous ceux qui se sont retrouvés en cette soirée de fête des voisins.

On s'est parlé, on a échangé des idées, des plats, des boissons gaillardes puis on a dansé, sur la place de la mairie, emportés par la fougue et la jeunesse des 4 musiciens-chanteurs du groupe Cicy's, bravo à eux !

Parmi les responsabilités d'une municipalité et de son maire, il en est une qui tient particulièrement à cœur et qui est assumée avec joie et émotion : celle de donner l'opportunité et le plaisir de se retrouver, d'être ensemble. C'est à ces moments que l'on sent un peu plus fortement qu'on forme une communauté. La fête des voisins, a été l'occasion

pour Madame le maire, Pascale Licari, d'accueillir ceux qui viennent récem-

ment de s'installer, de leur souhaiter la bienvenue.



Ça s'est passé au Paradou...



1 Fête de la musique
2 Fête des voisins

3 Run'Alpilles - Les bénévoles
4 Réunion publique le 25 juin

5 Fête de l'école spectacle enfants le final

Histoire du Paradou au fil de l'eau...

4^e épisode La colonisation romaine marque donc la fin de l'Âge du fer. Aux Tours de Castillon, l'habitat gallo-romain s'étend sur plus d'un hectare en dehors des fortifications de l'ancien *oppidum*. Les communications sont assurées dans l'Empire romain par des voies comme la voie Aurelia qui reliait l'Italie et les pays ibériques. Au sud des Alpilles, il faut imaginer cette voie depuis Saint-Gabriel, à l'Ouest, passant par Estoublon, les Clapiers, la Burlande, le centre de notre village, le Sud de Maussane et rejoignant Mourières pour grimper sur la Crau en direction du Merle, Salon-de-Provence, Pélassanne, puis Eguelles et Aix.

Au Paradou, nous avons évoqué la présence de *villae*. Une d'entre-elles a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1990 lors de l'aménagement du carrefour de la D17 et de la route des Baux, c'est la villa de Saint-Martin-du-Paradou. Les éléments de la fouille permettent de dater ce site aux siècles: IV^e, V^e et VI^e ap. J-C. Il était implanté autour de l'église actuelle. La fouille a révélé la présence d'une *villa* avec habitation et communs. Au Haut moyen âge, le lieu est toujours occupé, la nécropole mise au jour et des éléments de poterie en témoignent. Un hameau est installé autour de son église. Un texte de 961 donne mention de l'église

de Saint-Martin-en-Félaurie, la Vallée de Félaurie s'appellera plus tard la Vallée des Baux. Cette église reste l'église paroissiale jusqu'à ce que Sainte-Marie-de-Castillon la concurrence. Mais, n'anticipons pas. Plus au sud, le site haut de Castillon est lui aussi habité ainsi que le pied du rocher de la Pène. Nous sommes donc, sur le territoire de l'actuel Paradou, en présence de plusieurs hameaux voués en majorité à l'agriculture et qui bénéficient du marais, des sources et des aménagements d'adduction d'eau mis en place par la romanisation.

à suivre...

Agenda

JUILLET:

Dimanche 5 juillet - 21h, Jazz sous les platanes, groupe musical venu de Los Angeles.

Mardi 14 juillet - 11h, fête nationale - Apéritif Républicain sur la place de la Mairie

Du 17 juillet au 29 août - Festival a-part (installation de portraits de philosophes peints par Fromanger sur façade de la mairie) et rencontres/discussions d'artistes et philosophes sur la place de la mairie les 20 et 21 juillet.

Du 20 au 31 juillet - Exposition Fromanger, tous les jours de 14h30 à 19h - Espace d'Art du Paradou.

Samedi 18 juillet - 19h, fête de l'Europe

SEPTEMBRE:

Fête du village (**4, 5 et 6 septembre**)

Forum des associations (**12 septembre**)

Théâtre "Rififi au réveillon" (**12 septembre**)

OCTOBRE:

Peinture et musique (date à préciser)

NOVEMBRE:

Théâtre ou concert (date à préciser)

Exposition - mémoire du village (date à préciser)

Conférence - La confiance en soi/comment l'acquérir et la garder par G. Lesoeurs (**vendredi 20**)

DÉCEMBRE:

Fêtes de Noël - Illuminations

Numéros utiles

Mairie	04 90 54 54 01
Accueil: lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h sauf jeudi de 8h30 à 12h	
Premier samedi non férié du mois de 9h à 12h	
SAMU	15
Pompiers	18 ou 04 90 54 44 34
Gendarmerie	17 ou 04 90 54 34 91
Centre Anti-Poison	04 91 75 25 25
SOS Drogue International ..	04 90 96 15 62
SOS Femmes battues	04 91 24 61 50
Enfance maltraitée	119
Cabinet médical	04 90 54 41 41
Cabinet Infirmières	04 90 97 96 45
Masseur Kiné Gabillon	04 90 54 53 52
Masseur Kiné Bourrillon	06 51 88 45 12
CH Joseph-Imbert - Arles ..	04 90 49 29 29
Clinique J. d'Arc - Arles	04 90 99 32 32
Clinique Paoli - Arles	04 90 99 34 00
Canal Irrigation VdB	04 90 54 30 16
Dessècht Bas Paradou	04 90 96 44 91
École	04 90 54 42 03
Poste	04 90 54 33 99
Pharmacie Maussane	04 90 54 30 40
Vétérinaire Maussane	04 90 54 37 58
SPA des Baux	04 90 54 60 86

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont ramassées le lundi et le vendredi. Les informations complémentaires de l'été sont en page 2.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION: PASCALE LICARI • RÉDACTRICE EN CHEF: BÉATRICE BLANCARD • RÉDACTION: COMMISSION COMMUNICATION • MAQUETTE: AGENCE CIVILIS • IMPRESSION: LES PRESSES DE LA TARASQUE CERTIFIÉES IMPRIM'VERT • TIRAGE: 1 300 EX. • PHOTOS ÉLUS, VALAMIDO, C. PALVADEAU, S. CAYZAC • DÉPÔT LÉGAL ET ISSN EN COURS • MAIRIE: PLACE CHARLOUIN RIEU 13520 LE PARADOU • 04 90 54 54 01